



Saint-Denis, le 04 JUIL. 2017

Département du Développement Urbain et Social
Direction de l'Aménagement
UT Foncier/Droit des sols de la Courneuve

17-L-17

Objet : Consultation des personnes publiques associées sur le projet arrêté de PLU révisé de la Courneuve

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de Territoire de Plaine Commune a arrêté le 27 juin 2017 le projet de PLU révisé de la Courneuve.

Dans le cadre de cette procédure, je vous consulte sur le projet arrêté du PLU révisé de la Courneuve que vous trouverez sur le CD Rom.

Je vous remercie d'adresser vos observations par courrier à l'adresse suivante :

Unité Territoriale Foncier/Droit des sols de la Courneuve
3 Mail de l'Egalité
93 126 LA COURNEUVE Cedex

Ou par mail à l'adresse suivante :
claire.goudour@plainecommune.fr

Par ailleurs, pour compléter votre information, nous organiserons une réunion publique fin septembre et l'enquête publique se déroulera en octobre.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Gilles POUX

Vice-Président délégué à l'aménagement

Documents joints : Délibération du Conseil Territorial de Plaine Commune du 27 juin 2017
CD Rom contenant le projet arrêté du PLU révisé
Compte rendu modifié de la réunion des PPA du 18 avril 2017

